



INVESTISSEMENTS^{MC}

LES FONDS RGP INVESTISSEMENTS

MODIFICATION NO.1 datée du 9 juillet 2021 apportée à la notice annuelle datée du 15 avril 2021

*Fonds RGP secteurs mondiaux (parts de catégories A, F et P)
Catégorie RGP secteurs mondiaux* (actions de séries A, F, P, T5, FT5 et PT5)
Portefeuille Sectorwise Conservateur (parts de catégories A, F et P)
Portefeuille Sectorwise Équilibré (parts de catégories A, F et P)
Portefeuille Sectorwise Croissance (parts de catégories A, F et P)
Portefeuille GreenWise Conservateur (parts de catégories A, F et P)
Portefeuille GreenWise Équilibré (parts de catégories A, F et P)
Portefeuille GreenWise Croissance (parts de catégories A, F et P)*

**Catégorie RGP secteurs mondiaux est une catégorie d'actions d'organisme de placement collectif de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.*

INTRODUCTION

La présente modification est préparée en lien avec la modification no. 1 datée du 9 juillet 2021 apportée à la notice annuelle des Fonds (tels que définis ci-dessous) datée du 15 avril 2021 (la « **Notice annuelle** »). La Notice annuelle devrait être lue sous réserve de ces renseignements.

SOMMAIRE

1. R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (« **RGP Investissements** » ou le « **gestionnaire** »), le gestionnaire des Fonds RGP secteurs mondiaux, de la Catégorie RGP secteurs mondiaux, du Portefeuille Sectorwise Conservateur, du Portefeuille Sectorwise Équilibré, du Portefeuille Sectorwise Croissance, du Portefeuille GreenWise Conservateur, du Portefeuille GreenWise Équilibré et du Portefeuille GreenWise Croissance (collectivement, les « **Fonds** »), a annoncé l'adoption d'une nouvelle politique de vote par procuration, laquelle inclut désormais, notamment, les critères environnementaux, sociaux et gouvernance dans la prise de décision du vote par procuration. Par conséquent, les sections « *Politiques et méthodes de vote par procuration* » et « *Droits de vote et placements dans des fonds sous-jacents* » sous la rubrique « *Gouvernance des Fonds* » de la Notice annuelle doivent être supprimées et remplacées de la façon suivante :

« Politiques et méthodes de vote par procuration »

En qualité de gestionnaire des Fonds, RGP Investissements est chargé de gérer les placements des Fonds, y compris l'exercice des droits de vote se rattachant aux titres détenus par les Fonds. Le gestionnaire a mis sur pied des politiques, méthodes et lignes directrices de vote par procuration (la « Politique de vote par procuration ») pour les titres détenus par les Fonds comportant droit de vote. Les politiques et méthodes de vote par procuration aident le gestionnaire à décider s'il doit voter et de quelle façon sur une question pour laquelle le Fonds reçoit des documents de procuration. RGP Investissements considère les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme des facteurs importants dans la création de valeur boursière à long terme et estime que les décisions d'investissement doivent intégrer ces enjeux en raison des avantages importants qu'ils peuvent avoir sur l'intérêt des porteurs de titres.

RGP Investissements assure, par l'entremise de ses mandataires, la protection des intérêts à long terme des porteurs de titres en exerçant les droits de vote rattachés aux titres qu'ils détiennent en portefeuille.

La Politique de vote par procuration repose principalement sur les trois (3) objectifs décrits ci-dessous :

Rentabilité à long terme

L'objectif visé par l'exercice des droits de vote reliés aux titres détenus par les Fonds est de contribuer à l'amélioration de la gestion des entreprises afin de favoriser la rentabilité à long terme de celles-ci. Cet objectif se distingue d'un objectif de rentabilité à court terme, donnant lieu à des pratiques de gestion visant à hausser temporairement la valeur des titres, ce qui peut compromettre la viabilité des entreprises à longue échéance.

Responsabilisation

Les membres du conseil d'administration d'une entreprise sont responsables au regard des actionnaires, et les membres de la direction le sont à l'égard des administrateurs. Les règles et les pratiques des entreprises doivent donc assurer cette responsabilisation.

Transparence

L'information portant sur les entreprises doit être accessible afin de permettre une bonne évaluation de leur situation. Aussi, les entreprises doivent observer de bonnes pratiques de vérification.

La Politique de vote par procuration comporte plusieurs sujets sur lesquels les Fonds peuvent être appelés à exercer les droits de vote par procuration. Elle ne peut toutefois être exhaustive ni prévoir toutes les situations éventuelles. En général, et à moins que la situation particulière d'un émetteur ne justifie une autre mesure, la Politique de vote par procuration prescrit notamment ce qui suit :

- a) pour ce qui est de l'élection des administrateurs, RGP Investissements votera en faveur des propositions demandant l'élection individuelle des administrateurs, et comportant un nombre de candidats supérieur au nombre de postes disponibles. RGP Investissements votera contre, ou s'abstiendra lorsque l'option de vote « contre » n'est pas disponible, l'élection des administrateurs si la proposition soumise est sous forme d'une élection groupée;*
- b) pour ce qui est des questions relatives à l'élection des auditeurs, en l'absence de l'option de vote contre, RGP Investissements s'abstiendra à l'égard de l'auditeur proposé s'il y a, notamment, absence de divulgation séparée des honoraires versés au cours de la dernière année, plus du quart (25 %) des honoraires de la firme comptable ne proviennent pas de la fonction de vérification, les honoraires versés à la firme comptable représentent plus de 10 % de son revenu annuel, un changement de vérificateur au cours de la dernière année à cause d'une mésentente entre le vérificateur et l'émetteur, la réputation de la firme met en doute sa capacité à vérifier les états financiers de l'émetteur, la rotation de l'associé n'est pas effectuée de manière périodique ou la durée de la relation entre le vérificateur et l'émetteur est jugée trop longue et compromet l'indépendance de la firme comptable;*
- c) pour ce qui est des questions relatives à la rémunération des dirigeants, RGP Investissements pourra s'abstenir à l'égard des membres du comité de rémunération du conseil d'administration ou voter contre eux si l'émetteur adopte de mauvaises pratiques en matière de rémunération. RGP Investissements votera en faveur de la rémunération des dirigeants et administrateurs si elle est considérée comme raisonnable et si elle est clairement et précisément détaillée. RGP Investissements votera aussi en faveur des propositions demandant le remboursement des bonus versés aux dirigeants et administrateurs advenant que les états financiers passés de l'émetteur subissent des changements ou qu'ils fassent l'objet d'une accusation d'inconduite. De plus, RGP Investissements votera en faveur des propositions demandant d'établir la rémunération des dirigeants en partie sur la base de la performance environnementale, sociale et de gouvernance de l'émetteur. La Politique de vote par procuration s'opposera à tous les régimes d'options et préférera une rémunération sous forme de remises d'actions ne pouvant être vendues tant que le dirigeant reste en poste.*

D'autres questions, notamment les questions d'affaires propres à l'émetteur ou celles soulevées par les actionnaires de l'émetteur, sont traitées au cas par cas, la priorité étant donnée sur l'intérêt à long terme des porteurs de titres des Fonds.

La Politique de vote par procuration s'applique aux droits de vote rattachés aux titres de sociétés canadiennes et internationales. Les directives établies dans la Politique de vote par procuration abordent des enjeux qui surviennent dans d'autres pays, tout comme des enjeux qui se présentent au Canada. Par contre, l'exercice des droits de vote rattachés aux titres d'émetteurs étrangers peut être limité par certains facteurs.

L'application des directives établies dans cette Politique de vote par procuration doit se faire à la lumière des circonstances propres à chaque vote. Cela dit, ces directives ne sont pas absolues et peuvent être ignorées si elles vont à l'encontre de l'intérêt des porteurs de titres des Fonds. Avant toute chose, RGP Investissements votera toujours dans l'intérêt fondamental à long terme des porteurs de titres des Fonds.

De plus, RGP Investissements a retenu les services de Groupe Investissement Responsable Inc. (« GIR ») pour l'aider à exercer les droits de vote rattachés aux titres détenus en portefeuille par les Fonds. GIR reçoit tous les documents afférents au vote et formule ses recommandations conformément à la Politique de vote par procuration. Ces recommandations de vote sont transmises à RGP Investissements, qui analyse les recommandations de vote en fonction de la Politique de vote par procuration et de la situation particulière de l'émetteur et qui prend la décision finale concernant le vote. Cette décision est transmise à l'émetteur par l'entremise de GIR, qui fournit les dossiers de votes à RGP Investissements.

La Politique de vote par procuration peut être obtenue sur demande et sans frais, au numéro 1 888 929-7337 ou sur demande écrite adressée au gestionnaire.

Les porteurs de titres d'un Fonds peuvent obtenir sans frais le dossier de vote par procuration du Fonds portant sur la dernière période de 12 mois close le 31 décembre de chaque année, sur demande, après le 1^{er} mars de la même année. Le gestionnaire publie son registre des votes par procuration (qui indique de quelle façon il a exercé les droits de vote se rattachant aux titres détenus par les Fonds, entre autres) sur le site Internet de RGP Investissements au www.rgpinvestissements.ca.

Conflits d'intérêts

S'il y a un risque de conflit d'intérêts dans le cadre du vote par procuration, la Politique de vote par procuration prévoit que la question sera étudiée par le comité d'examen indépendant des Fonds, qui conseillera le gestionnaire à cet égard.

Droits de vote et placements dans des fonds sous-jacents

Lorsqu'un Fonds effectue des placements dans des titres d'un autre OPC et que RGP Investissements est le gestionnaire de l'autre OPC, il n'exerce pas les droits de vote afférents aux titres de l'autre OPC. Si une assemblée des porteurs de titres est convoquée à l'égard d'un fonds sous-jacent qui n'est pas géré par RGP Investissements, le Fonds exercera son droit de vote conformément à la Politique de vote par procuration. »

2. De plus, des changements d'administrateurs et de dirigeants du gestionnaire et de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (la « **Société** ») ont été mis en œuvre comme indiqué ci-dessous. En outre, (i) avec prise d'effet le 21 juin 2021, Thierry Dumas a été nommé chef des finances du gestionnaire et de la Société, en remplacement de Christian Richard (maintenant chef des placements et gestionnaire de portefeuille); (ii) avec prise d'effet le 25 juin 2021, François Vaillancourt a été nommé administrateur de la Société et membre du comité d'examen indépendant des Fonds, en remplacement de Christian Leclerc; et (iii) avec prise d'effet le 25 juin 2021, Simon Destrempe a été nommé directeur et chef de la conformité de la Société. Les modifications techniques devant être apportées à la Notice annuelle pour rendre compte de ces modifications sont présentées ci-après.

Les tableaux intitulés « *Administrateurs et dirigeants du gestionnaire* » et « *Administrateurs et dirigeants de la Société* » sous la rubrique « *Gestion des Fonds – Gestionnaire et promoteur* » à la page 20 de la Notice annuelle doivent être supprimées et remplacées de la façon suivante :

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DU GESTIONNAIRE		
Nom et lieu de résidence	Poste	Principale occupation au cours des 5 dernières années
<i>François Rodrigue-Beaudoin, Québec</i>	<i>Administrateur, président, chef de la direction, secrétaire et personne désignée responsable</i>	<i>M. Rodrigue-Beaudoin travaille chez RGP Investissements depuis 2017 et en est président depuis octobre 2018. De 1999 à 2017, il a été représentant de courtier en épargne collective auprès de Desjardins sécurité financière investissements inc. Il est de plus conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et rentes collectives et planificateur financier.</i>
<i>Christian Richard, Québec</i>	<i>Administrateur, chef des placements et gestionnaire de portefeuille</i>	<i>M. Richard travaille chez RGP Investissements depuis mai 2001. Il est gestionnaire de portefeuille depuis 2004 et chef des placements depuis juin 2021.</i>
<i>Thierry Dumas, Québec</i>	<i>Chef des finances</i>	<i>M. Dumas est chef des finances chez RGP Investissements depuis juin 2021. De janvier 2020 à juin 2021, il a été chef des finances chez Laboratoires Bodycad Inc. De novembre 2018 à décembre 2019, il a été vice-président, finances et administration chez Lobe Réseau Inc. De mai 2017 à octobre 2018, il était chef des finances chez Axes Network Solutions Inc. De janvier 2013 à avril 2017, il était chef des finances chez Opsens Inc.</i>
<i>Simon Destrempes, Québec</i>	<i>Administrateur, Directeur et chef de la conformité</i>	<i>M. Destrempes est directeur de la conformité chez RGP Investissements depuis octobre 2014 et chef de la conformité depuis février 2015. De 2009 à 2014, il a été successivement conseiller principal puis directeur distribution des fonds d'investissements – Desjardins sécurité Financière. M. Destrempes est également directeur et chef de la conformité de la Société depuis juin 2021.</i>
<i>Serge Gaumont, Trois-Rivières</i>	<i>Administrateur</i>	<i>M. Gaumont FCPA, FCA, est président de Consultation Gaumont inc. depuis juin 2014. De 2008 à 2014, M. Gaumont a été l'associé, leader de marché - Mauricie chez Deloitte Canada.</i>

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ		
Nom et lieu de résidence	Poste	Principale occupation au cours des 5 dernières années
<i>Gilles Lemieux, Lévis</i>	<i>Administrateur</i>	<i>M. Lemieux a été Directeur, gestion financière et gestion de l'information réseau individuel chez Desjardins Assurance de 2010 à 2016 et Directeur, gestion financière réseau individuel chez Desjardins Sécurité financière de 2006 à 2009. De 2001 à 2005, M. Lemieux était Directeur de l'administration chez Optiassurances inc. et Vice-Président finance chez Placements Optifonds inc.</i>

<i>François Vaillancourt, Québec</i>	<i>Administrateur</i>	<i>M. Vaillancourt a travaillé comme analyste à l'Autorité des marchés financiers de janvier 2017 jusqu'à sa retraite en avril 2021. De 1999 à 2016, il a travaillé comme directeur général et chef de la conformité chez Desjardins Sécurité financière.</i>
<i>François Rodrigue-Beaudoin, Québec</i>	<i>Administrateur, président et chef de la direction</i>	<i>M. Rodrigue-Beaudoin travaille chez RGP Investissements depuis 2017 et en est président depuis octobre 2018. De 1999 à 2017, il a été représentant de courtier en épargne collective auprès de Desjardins sécurité financière investissements inc. Il est de plus conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et rentes collectives et planificateur financier.</i>
<i>Christian Richard, Québec</i>	<i>Chef des placements et gestionnaire de portefeuille</i>	<i>M. Richard travaille chez RGP Investissements depuis mai 2001. Il est gestionnaire de portefeuille depuis 2004 et chef des placements depuis juin 2021.</i>
<i>Thierry Dumas, Québec</i>	<i>Chef des finances</i>	<i>M. Dumas est chef des finances chez RGP Investissements depuis juin 2021. De janvier 2020 à juin 2021, il a été chef des finances chez Laboratoires Bodycad Inc. De novembre 2018 à décembre 2019, il a été vice-président, finances et administration chez Lobe Réseau Inc. De mai 2017 à octobre 2018, il était chef des finances chez Axes Network Solutions Inc. De janvier 2013 à avril 2017, il était chef des finances chez Opsens Inc.</i>
<i>Simon Destrempe, Québec</i>	<i>Directeur et chef de la conformité</i>	<i>M. Destrempe est directeur de la conformité chez RGP Investissements depuis octobre 2014 et chef de la conformité depuis février 2015. De 2009 à 2014, il a été successivement conseiller principal puis directeur distribution des fonds d'investissements – Desjardins sécurité Financière. M. Destrempe est également directeur et chef de la conformité de la Société depuis juin 2021.</i>

La rangée concernant Christian Richard dans le tableau sous la rubrique « *Gestion des Fonds – Conseiller en valeurs* » à la page 22 de la Notice annuelle doit être supprimée et remplacée de la façon suivante :

<i>Christian Richard</i>	<i>Chef des placements et gestionnaire de portefeuille</i>	<i>M. Richard travaille chez RGP Investissements depuis mai 2001. Il est gestionnaire de portefeuille depuis 2004 et chef des placements depuis juin 2021.</i>
--------------------------	--	--

Le tableau sous la rubrique « *Conflits d'intérêts – Entités membres du même groupe* » à la page 25 de la Notice annuelle doit être supprimé et remplacé de la façon suivante :

Nom	Poste détenu auprès du gestionnaire
<i>François Rodrigue-Beaudoin, Québec</i>	<i>Administrateur, président, chef de la direction et secrétaire</i>
<i>Christian Richard, Québec</i>	<i>Administrateur, chef des placements et gestionnaire de portefeuille</i>
<i>Thierry Dumas, Québec</i>	<i>Chef des finances</i>
<i>Simon Destrempe, Québec</i>	<i>Administrateur, directeur et chef de la conformité</i>
<i>Serge Gaumont, Trois-Rivières</i>	<i>Administrateur</i>

Le tableau sous la rubrique « *Gouvernance des Fonds – Comité d'examen indépendant* » et le paragraphe concernant le comité d'examen indépendant des Fonds figurant au-dessus de ce tableau à la page 28 de la Notice annuelle doivent être supprimés et remplacés de la façon suivante :

« *Les membres du comité d'examen indépendant sont Michel Desjardins, François Vaillancourt et Gilles Lemieux. Les membres du comité d'examen indépendant possèdent l'expérience indiquée ci-après dans les secteurs de la réglementation des institutions financières, la gestion et la surveillance de fonds d'investissement, la comptabilité ainsi qu'une expérience générale en entreprise.* »

Nom	Expérience
<i>Michel Desjardins</i>	<i>M. Desjardins a fait carrière, en tant qu'actuaire, dans des postes de direction au sein de compagnies d'assurance, dont: vice-président, planification stratégique - Laurentienne Vie et Groupe La Laurentienne (1987 à 1993); vice-président, marketing - Agence d'assurance Partenaires Cartier (2001 à 2004); vice-président, comptes nationaux - Empire Vie (2005 à 2008) et vice-président, assurances - Groupe Promutuel (2010 à 2013). Il a aussi été consultant pour diverses institutions financières. M. Desjardins est président du comité d'examen indépendant.</i>
<i>François Vaillancourt</i>	<i>M. Vaillancourt a travaillé comme analyste à l'Autorité des marchés financiers depuis janvier 2017 jusqu'à sa retraite en avril 2021. De 1999 à 2016, il a travaillé comme directeur général et chef de la conformité chez Desjardins Sécurité financière.</i>
<i>Gilles Lemieux</i>	<i>M. Lemieux a été Directeur, gestion financière et gestion de l'information réseau individuel chez Desjardins Assurance de 2010 à 2016 et Directeur, gestion financière réseau individuel chez Desjardins Sécurité financière de 2006 à 2009. De 2001 à 2005, M. Lemieux était Directeur de l'administration chez Optiassurances inc. et Vice-Président finance chez Placements Optifonds inc.</i>

ATTESTATION DE CATÉGORIE RGP SECTEURS MONDIAUX, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

(une catégorie de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.)

La présente modification no. 1 datée du 9 juillet 2021, avec la notice annuelle datée du 15 avril 2021 et le prospectus simplifié daté du 15 avril 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, conformément à la législation en valeurs mobilières des provinces de Québec, du Nouveau Brunswick et de l'Ontario et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 9 juillet 2021

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Président et chef de la direction
Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion
Privée inc.

(s) Thierry Dumas

Thierry Dumas
Chef des finances
Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion
Privée inc.

Au nom du conseil d'administration de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.

(s) François Vaillancourt

François Vaillancourt
Administrateur

(s) Gilles Lemieux

Gilles Lemieux
Administrateur

Au nom de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de gestionnaire et de promoteur de Catégorie RGP secteurs mondiaux

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Président et chef de la direction

(s) Thierry Dumas

Thierry Dumas
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de gestionnaire de Catégorie RGP secteurs mondiaux

(s) Simon Destrempes

Simon Destrempes
Administrateur

(s) Serge Gaumont

Serge Gaumont
Administrateur

Au nom du conseil d'administration de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de promoteur de Catégorie RGP secteurs mondiaux

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Administrateur

ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE, DU FIDUCIAIRE ET DU PROMOTEUR

*Fonds RGP secteurs mondiaux
Portefeuille Sectorwise Conservateur
Portefeuille Sectorwise Équilibré
Portefeuille Sectorwise Croissance
Portefeuille GreenWise Conservateur
Portefeuille GreenWise Équilibré
Portefeuille GreenWise Croissance*

(les « **Fonds** »)

La présente modification no. 1 datée du 9 juillet 2021, avec la notice annuelle datée du 15 avril 2021 et le prospectus simplifié daté du 15 avril 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, conformément à la législation en valeurs mobilières des provinces de Québec, du Nouveau Brunswick et de l'Ontario et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 9 juillet 2021

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Président et chef de la direction
R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (à titre de
fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur des
Fonds)

(s) Thierry Dumas

Thierry Dumas
Chef des finances
R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (à titre de
fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur
des Fonds)

Au nom du conseil d'administration de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de gestionnaire et de fiduciaire des Fonds

(s) Simon Destrempes

Simon Destrempes
Administrateur

(s) Serge Gaumont

Serge Gaumont
Administrateur

Au nom de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de promoteur des Fonds

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Administrateur